

Procès verbal du Conseil d'école n°2 du 5 février

Présents :

M. Claraz, M. Caillet (mairie de la Table) ; Mme Véronique Masnada (mairie du Bourget-en-huile) ; Mme Col (mairie du Pontet) ; Mme Berger (DDEN) ; Mmes Sueur et Platel (enseignantes) ; Gerbier (représentantes des parents d'élèves).

Excusés : Mme Chéry (Inspectrice) ; M. Barbaz (mairie du Bourget-en-huile) ; Mme Barbier (mairie du Verneil) ; Mmes Naturale, Modugno et Donjon (représentante des parents d'élèves)

I. Prévision de effectifs

Il y a eu une modification dans les prévisions de la rentrée de 2018, puisqu'une famille a quitté Le Bourget-en-huile aux vacances de la Toussaint. Cela fera donc une élève en moins en CM2 pour la rentrée de 2018.

- rentrée 2018 : il y aura 5 départs et 4 arrivées. Une nouvelle famille arriverait peut-être à la rentrée, il y aurait 3 enfants.

Il y aura donc 32 élèves inscrits à la rentrée prochaine, en comptabilisant la nouvelle famille.

- rentrée 2019 : il y aura 2 départs et 1 arrivée.

Pour information, les inscriptions à l'école se font en prenant rendez vous auprès de la directrice.

M. Claraz fait remarquer qu'il y a très de peu de mouvements au niveau de la population. Une grande partie des logements sont des résidences secondaires.

II. Projets éducatifs de l'année

a. projets passés :

La classe des PETITS :

➤ Les enfants ont assisté à un spectacle de la compagnie « Planète Mômes » sur le thème de la forêt et des contes.

La classe des GRANDS :

Mme Sueur et sa collègue de l'école de Presle ont commencé certains projets en commun, comme ceux en :

➤ CIRQUE : un spectacle au Coléo, le 16 octobre 2017, en vue de préparer le spectacle de fin d'année.

➤ COURSETON : qui a malheureusement été annulé, à cause du mauvais temps.

➤ EMC : les élèves ont créé leur carte de Noël pour les soldats partis en mission extérieure. Les enfants étaient très fiers d'eux. Ils ont aussi participé au financement de leur classe de découverte, en vendant des calendriers personnalisés et des madeleines.

➤ SCIENCES/ART : les élèves participent au défi scientifique, technologique et artistique. Le but est de réaliser un objet roulant pouvant parcourir une distance minimum, sans propulsion.

Les deux classes ont aussi travaillé sur une thématique commune « les contes ». Les enfants ont rencontré la compagnie « Autochtone » qui leur a raconté 3 mêmes contes de pays différents et qui leur a expliquée comment réaliser un chemin de conte.

Le rallye mathématiques (de la MS au CM2) a été reconduit, la manche d'entraînement a déjà été faite.

Les sorties raquettes et ski de fond ont toutes été annulées, par manque de neige.

Mme Sueur proposera peut-être un cycle ski alpin, l'année prochaine.

b. projets à venir :

➤ Classe de découverte « Château de la Loire » (classe des grands) :

15 élèves sur 16 partiront du 14 au 19 mai à Amboise.

Coût : 669,60 € par élève. Plusieurs subventions permettent le financement du séjour :

- conseil départemental : entre 0 et 101,40 €
- mairies : 60 €
- APE : 90 € + actions supplémentaires dédiées à la classe de découverte : 40 €
- Coopérative scolaire (actions des élèves) : 45 €
- Association du Pontet : 10 €
- Association du Bourget-en-huile : fait un don de 200 € pour tous les élèves de l'école, soit 6,60 € par enfant.
- D'autres associations, notamment sur La Table, seront peut-être contactées.

Au programme : découverte des châteaux, initiation à l'équitation et étude de la bande dessinée.

➤ La classe des grands espère participer cette année à la vallée des défis, le mercredi 30 mai 2018 (toute la journée), à Macôt et Bourg-Saint-Maurice. L'année dernière, cela n'avait pu se faire à cause du mauvais temps.

Mme Sueur ne pourra emmener que les CE2-CM1-CM2, car un âge minimum est requis pour participer à cette journée. Par ailleurs, cette journée ne pourra se faire que dans les mêmes conditions envisagées, l'année dernière soit :

- le prêt d'un fourgon pour le transport des vélos
- 2 ou 3 voitures avec un parent pour emmener les enfants.

Au programme de cette journée : liaison en VTT, natation, canoé, tir à l'arc, escalade, montée infernale, agilité, course ...

➤ La journée liaison école/collège pour la classe des grands aura lieu le 15/06/18 : elle se déroulera autour de plusieurs ateliers de jeux et de sports en anglais, avec les élèves de 6ème du

collège de la Rochette.

Par ailleurs, il y aura sûrement une autre journée au collège spécifique aux futurs 6èmes, en fin d'année scolaire.

➤ Un cycle natation est prévu en juin 2018, pour les CP jusqu'aux CM2.

➤ La classe des petits participera sûrement à la Mat s'éclate, avec l'école de Presle. La date et le lieu reste à définir.

➤ Mme Platel envisage de participer au concours d'écriture d'un livre en anglais, ainsi qu'à la semaine du court métrage.

M. Claraz propose comme chaque année de venir visiter l'exposition à la mairie de la Table, en fin d'année. Le thème serait « Objets anciens et cartes postales ». Les enseignantes verront si elles peuvent organiser la même journée que l'année précédente.

III. Sécurité des élèves et du personnel éducatif

a. Incendie :

L'exercice incendie a eu lieu le vendredi 2 février à 9h45. Il s'est très bien déroulé. Le personnel de l'école était réparti dans la classe des petits et des grands. Mme Martinez a déclenché l'alarme, ce qui a mis la classe des grands en situation de surprise contrairement aux exercices habituels. Un rappel a été fait aux grands pour qu'ils se dirigent en face de leur porte de sortie et non pas directement vers le portail, afin de laisser les petits sortir. Nous avons réussi à désenclencher l'alarme, même si cela a été fastidieux.

b. Exercice de confinement : le 25 janvier à 9h45 dans les classes.

Le thème abordé a été glissement de terrain suite aux récents intempéries. Les élèves ou la maîtresse ont expliqué la conduite à tenir lors d'un tel événement, puis se sont exercés.

Aucun problème n'a été constaté. Certains élèves de la classe des petits se sont agités, la maîtresse a dû leur expliquer l'importance de rester calme.

IV. Rythmes scolaires

Après concertation avec les élus locaux en juin 2017, l'équipe éducative n'avait pas pris la décision de proposer un conseil d'école extraordinaire pour modifier les rythmes scolaires de la rentrée 2017-18. Les délais étant trop courts, il était plus judicieux d'y réfléchir calmement et sereinement durant l'année scolaire suivante.

Mme Sueur propose de faire un tour de table pour connaître le bilan de chacun sur la semaine à 4 jours et demi.

Au niveau des représentants des communes, la difficulté à recruter du personnel et le coût indéniable lié au Temps d'Accueil Périscolaire font choisir le retour à la semaine à 4 jours. M. Claraz a fait remarqué que le TAP était difficile à mettre en place pour les petites communes (moins d'activités proposées en raison d'un petit effectif).

Mme Berger rappelle qu'elle n'avait aucun souci, à l'époque, pour suivre le programme scolaire sur 4 jours et que le mercredi permettait aux enseignants de mieux préparer leur classe.

Les parents ont soulevé une grande fatigue le vendredi et un besoin de repos le mercredi pour certains enfants. Par ailleurs, le mercredi permettait aux enfants de souffler et de s'adonner à leurs activités sportives ou culturelles.

Les enseignantes ont fait remarquer que par rapport aux rythmes chrono-biologiques, les 5 matinées étaient intéressantes. Par contre, elles ne constatent pas de différences entre les 2 types de semaine. Mme Platel se dit satisfaite d'avoir au moins essayé durant ces 4 années. Mme Sueur ajoute que l'idée du Temps d'Accueil Périscolaire était aussi d'apporter des activités en dehors du temps scolaire, notamment aux enfants qui en avaient le plus besoin. Malheureusement, cela n'a pas été le cas pour ces enfants et cela a ajouté une surcharge supplémentaire aux autres enfants.

En conclusion, l'ensemble des personnes présentes au conseil a validé le retour à la semaine de 4 jours, à la rentrée 2018. Il y a eu 8 voix « pour », 0 voix « contre » et aucune abstention.

V. Remerciements :

Aux communes, pour les subventions accordées pour la classe de découverte.

A Yves Santin, pour l'entretien de la cour de récréation et sa présence régulière dans les petits soucis matériels du quotidien.

Aux parents d'élèves pour les accompagnements dans toutes nos sorties et à ceux aussi qui

ont passés des agréments (Coléo, raquettes/ ski de fond ...).

A l'APE, pour ses actions en faveur de l'école et pour le Noël des enfants.

A l'association du Pontet et du Bourget-en-huile pour leur contribution à la classe de découverte.

VI. Questions

- questions de l'équipe enseignante :

- Serait-il possible de doter la classe des petits d'une nouvelle bouilloire ?

La demande est acceptée.

- questions des élus locaux :

M. Claraz demande si « les failles » seront reconduites cette année et dans quelle commune.

Cela sera vu entre les communes et l'APE pour organiser cet événement.